

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 93 (1996)
Heft: 3

Rubrik: Communiqués ; Convocations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués - Convocations

FRIBOURG

Société d'apiculture de Marly et environs : la dernière séance d'hiver aura lieu le **19 mars** prochain à **20 h** à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly. Le thème est la lutte intégrée contre le varroa et les maladies des abeilles.

Tous les apiculteurs du canton sont cordialement invités à assister à cette soirée, le sujet est d'une importance capitale pour chaque apiculteur et la santé de ses abeilles.

Le conférencier sera le Dr Jean-Daniel Charrière, collaborateur à la section apicole de Liebefeld.

L'Abeille fribourgeoise, Société d'apiculture de la Sarine : nous rappelons à nos membres l'assemblée générale annuelle qui est fixée au **lundi 11 mars 1996, à 20 h**, au Restaurant de la Chaumière à Neyruz. Tractandas statutaires et élection du comité pour une nouvelle période de 3 ans. Collation en fin de séance, ce qui permettra aux présents de fraterniser quelques instants.

Le secrétaire-caissier : E. Donzallaz

JURA BERNOIS

Société d'apiculture d'Erguel-Prévôté - Pied du Chasseral : les réunions apicoles mensuelles reprendront tous les derniers lundis de chaque mois à **20 h** au Restaurant Central à Tavannes. Invitation cordiale à tous.

Le conseiller : W. Schneeberger

NEUCHÂTEL

Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds - Exposition API... Bzzzzz : Née parallèlement au Congrès Apimondia 95 de Lausanne, l'exposition fait un panorama de l'apiculture et de la vie des abeilles en cinquante panneaux quadrilingues et de nombreux objets. Sous le titre *L'abeille et l'apiculture en Suisse*, un document d'accompagnement imprimé en quatre langues (français, alle-

mand, italien, anglais), richement illustré (50 illustrations en couleur, 29 ill. en noir-blanc), constituant le 4^e numéro des *Cahiers du MHN*, a été publié à cette occasion. *API... Bzzzzz* sera présentée à La Chaux-de-Fonds dès le 27 mars; inauguration dès 17 h 30, avec des spécialités mielleuses!

Point-médias le 27 mars à 15 h en présence du commissaire à l'exposition, le Dr Daniel Cherix, conservateur au Musée zoologique de Lausanne.

Quelques temps forts : 23 avril, 17 h, visite commentée à l'intention des enseignants. 30 avril, 17 h 30, inauguration d'une ruche vivante, suivie d'une conférence de Michel Cardinaux, *Les hommes et l'abeille*, au Club 44, à 20 h 30.

Des visites commentées et animations seront organisées en collaboration avec les apiculteurs de notre région. Vous recevrez en temps utile des informations à ce sujet.

15 septembre, fin de l'exposition, un peu plus tôt que ce qui avait été prévu initialement.

Le conseiller : W. Debély

VALAIS

Société d'apiculture du district de Martigny : je vous annonce que cette année notre assemblée annuelle aura lieu **le dimanche 31 mars, à 14 h**, à Bovernier. Merci de réserver cette date. En effet, il est important de venir aux assemblées. A bientôt.

La secrétaire : M. Gabioud

VAUD

Communiqué officiel de l'Inspectorat cantonal des ruchers du canton de Vaud. Vu la démission du titulaire pour raison d'âge, le poste d'inspecteur cantonal des ruchers est mis au concours. Il s'agit d'un poste à temps partiel rétribué par émoluments.

Conditions: formation reconnue par la FAM, Liebefeld; expérience pratique apicole d'au moins 6 ans comme inspecteur régional ou suppléant; grande disponibilité; connaissance de la langue allemande; aptitude à diri-



ger et à former une équipe de 60 inspecteurs régionaux. Entrée en fonction : 1^{er} mai 1996. Les offres avec curriculum vitae doivent être transmises au Service vétérinaire cantonal, rue César-Roux 37, 1014 Lausanne. Pour tous renseignements : M. Jean-François Pellaton, tél. (021) 311 26 53.

Le vétérinaire cantonal : J.-F. Pellaton

Aux comités des sections vaudoises : pour assurer la relève des membres de votre société et pour recruter de nouveaux adeptes de notre passion, l'activité de votre section reste déterminante. Pour cela, nos moniteurs-éleveurs sont à votre entière disposition pour vous faire partager leur savoir et leur expérience. Visite de stations ou de ruchers sélectionnés, cours de vulgarisation ou d'élevage, démonstrations diverses, conférences, etc. sont l'apanage de vos moniteurs. N'hésitez plus et contactez-nous tout de suite (voir liste, pp. 18-19 de l'agenda 1996, ou tél. (021) 864 56 30.

Le responsable : Bzzzzz

Groupement vaudois des moniteurs SAR. Avis aux apiculteurs-éleveurs vaudois. Le contingent actuel des moniteurs-éleveurs est au complet, mais en prévision de l'avenir et pour pallier toutes défections des apiculteurs en fonction, nous recherchons des candidats sérieux et motivés. Des cours de vulgarisation et de formation pour ces spécialistes seront organisés en temps opportun. Pour tous renseignements, s'adresser au responsable P.A. Bonzon, au (021) 864 56 30.

Section des Alpes, groupe de Chardonne : afin de préparer le programme de la saison prochaine, nous invitons tous les apiculteurs de la section, ainsi que toutes personnes intéressées par l'apiculture, à se retrouver le **vendredi 29 mars 1996 à 20 h**, au Café-Restaurant du Manège des Chaux sur Puidoux. Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à notre invitation où toutes suggestions et idées nouvelles seront les bienvenues.

Le conseiller : A. Rosselet

Section de Cossonay : assemblée générale le **dimanche 23 mars 1996 à 13 h 30**, chez Landi, Cossonay-Gare. Veuillez réserver la date !

Nous vous signalons...

Une conférence internationale sur les produits de la ruche (propriétés, applications, apithérapie) aura lieu du 26 au 30 mai à Tel-Aviv (Israël). Pour tout renseignement : tél. 00972-3-613 33 40, fax 00972-3-613 33 41
La 16^e Foire apicole de Castille-La Mancha aura lieu à Pastrana (province de Guadalajara, Espagne) du 10 au 13 avril. Un concours est organisé à cette occasion. Patronage: Ayuntamiento de Pastrana, tél. 0034 911 37 00 14.

A VENDRE

rucher pavillon

démontable de 24 ruches suisses à deux hausses, dont 21 habitées (abeilles carnioliennes), ainsi que matériel d'exploitation.

Tél. (038) 426 226

A VENDRE

nucléïs

sur 4, 5, 6 cadres, reines sélectionnées.

**Jean-Philippe Gerber,
Ecublens**

**Tél. (021) 691 90 27,
heures des repas**



Communiqué de l'Office vétérinaire fédéral

La nouvelle ordonnance sur les épizooties

La nouvelle ordonnance sur les épizooties a été mise en vigueur par le Conseil fédéral le 1^{er} septembre 1995. De la nouvelle ordonnance, il résulte également une nouvelle appréciation des mesures de lutte contre les épizooties des abeilles. Les loques américaine et européenne sont donc toujours combattues par des mesures officielles. Ces mesures officielles n'ont, pas contre, pas été fructueuses dans la lutte contre la varroase. Malgré des mesures rigoureuses de séquestre et des restrictions du trafic des abeilles, la varroase s'est propagée sur tout le territoire suisse. Ainsi, les mesures de lutte contre la varroase ont été annulées, telles celles contre les acares des trachées, il y a quelques années. Dans le but de surveiller les acarioses des abeilles, seule l'obligation d'annoncer les pertes de colonies causées par cette maladie reste en vigueur pour les laboratoires et les inspecteurs des ruchers.

L'ordonnance sur les épizooties se base sur le principe que chaque détenteur d'animaux est responsable de la santé de ses animaux. L'Etat n'intervient que subsidiairement, uniquement lorsque l'intérêt public est en jeu et lorsque le détenteur d'animaux ne peut se protéger efficacement contre une maladie. Chaque apiculteur peut constater si ses colonies sont atteintes de varroase. De nos jours, l'apiculteur dispose de plusieurs moyens lui permettant d'appliquer les mesures adaptées à la situation et au degré de gravité de l'infestation. Lors de l'utilisation de produits médicamenteux, l'apiculteur doit rester conscient de son état de producteur d'une denrée alimentaire. Seuls les médicaments enregistrés auprès de l'OICM peuvent être utilisés. L'achat des produits enregistrés ne se fera plus obligatoirement par le biais du canton, mais peut être effectué à la pharmacie ou chez le vétérinaire.

En ce qui concerne cette modification, l'Office vétérinaire fédéral (OVF) a tenu compte des propositions de l'organisation des apiculteurs suisses lors de la procédure de consultation. Le soutien aux apiculteurs est toujours assuré tant par l'OVF que par la section apicole pour lutter contre les acarioses des abeilles. Cette aide se fera soit par la recherche, soit par des conseils. A ce sujet, la section apicole a déjà élaboré des recommandations concernant la lutte contre les acarioses, qui seront publiées prochainement.

OVF: Dr J. Schmidt

A VENDRE **beaux nucléis**

avec reines de sélection B 20 x 4 et B 20 x 30, fécondées à la Tovassière. Livraison fin avril. Prix officiel.

**Robert de Vries, L'Escale,
1886 Les Posses/Bex
Tél. (025) 69 1385**

A VENDRE

1 extracteur
tangential 6 cadres avec moteur
(construction suisse);

1 balance pour ruches.

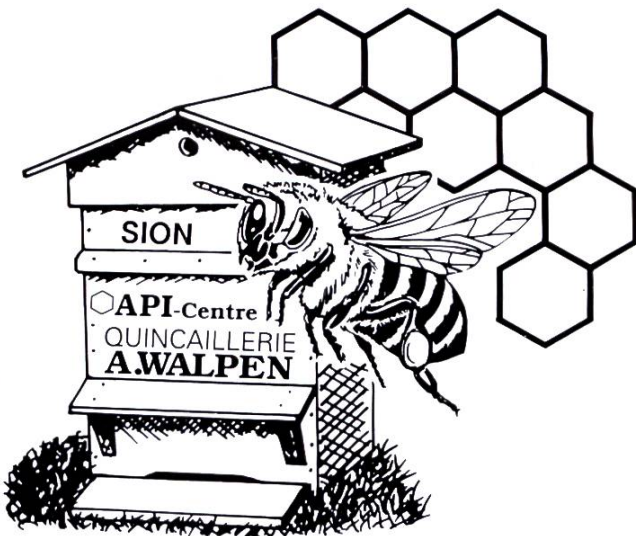
Tél. (026) 38 1385





JAB 1820 Montreux 1 / Réexpédition : M. Girard, Parqueterie 7, 1680 Romont

NOUVEAU À SION – API-CENTRE



de la Quincaillerie A. Walpen

Le nouveau rayon API-Centre vous offre un assortiment complet, soit :

La cire gaufrée ULTRA (cire désinfectée à 120° C)

Aliments pour abeilles VITALIS - SALIXAN - APIFONDA - APIINVERT

Cadres Bürki et Dadant (seulement montés)

Boîtes à miel, type K (blanches) et boîtes à miel, type NOVALUX, transparentes, incassables)

Nourrisseurs - Maturateurs - Clarificateurs - Vêtements de protection - Gants - Chapeaux - Voiles - Enfumeurs - Tabac - Grilles à reine - Cages - Caisses à essaim - Ferrements de ruches - Marquage - Fil de fer - Fil inox - Pincés - Brosses à abeilles - Fourchettes et couloirs à désoperculer, et encore de nombreux autres accessoires indispensables.

Sur demande: extracteurs

Revendeur officiel de

**BIENEN
MEIERKÜNTEN**



QUINCAILLERIE
A. WALPEN

Av. Grand-Champsec 12
1950 SION ☎ 027/31 45 55

**Habits de travail - Api-Centre
Articles de cave et de laiterie**



Sortie autoroute Sion-Est (val d'Hérens)

